

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06810 Numéro SIREN : 819 158 932 Nom ou dénomination : A.J.P JOAILLON
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2022 sous le numéro de dépôt 31230

AJP JOAILLON

18 RUE CADET
75009 PARIS

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AJP JOAILLON pour l'exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	43 040,98 Euros
chiffre d'affaires	102 588,03 Euros
résultat net comptable	9 355,73 Euros

Fait à PARIS
Le 25/03/2022

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet DABR Audit & Conseil

Bilan et Resultat

AJP JOAILLON

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

Edité le 25/03/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 268	1 349	919	2,14	1 675	53,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 268	1 349	919	2,14	1 675	53,21
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	11 920		11 920	27,69		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	320		320	0,74	130	4,13
. Autres	29 882		29 882	69,43	1 343	42,66
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	42 122		42 122	97,86	1 473	46,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	44 390	1 349	43 041	100,00	3 148	100,00

AJP JOAILLON

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

Edité le 25/03/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	11,62	5 000	158,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	9 356	21,74	-25 410	-807,17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	14 356	33,35	-20 410	-648,34
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	5 016	11,65	5 952	189,07
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 926	6,80	1 753	55,69
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 743	48,19	15 853	503,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	28 685	66,65	23 558	748,35
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	43 041	100,00	3 148	100,00

AJP JOAILLON

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

Edité le 25/03/2022

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises	56 364		56 364	54,94					56 364	N/S	
Production vendue biens											
Production vendue services	46 224		46 224	45,06		45 083	100,00		1 141	2,53	
Chiffres d'Affaires Nets	102 588		102 588	100,00		45 083	100,00		57 505	127,55	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			1 107	1,08					1 107	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						1 650	3,66		-1 650	-100,00	
Autres produits			39	0,04					39	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			103 735	101,12		46 733	103,66		57 002	121,97	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			40 000	38,99					40 000	N/S	
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 099	3,02					3 099	N/S	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			48 970	47,73		64 887	143,93		-15 917	-24,52	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 482	1,44		227	0,50		1 255	552,86	
Salaires et traitements						4 400	9,76		-4 400	-100,00	
Charges sociales			53	0,05		1 564	3,47		-1 511	-96,60	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			756	0,74		593	1,32		163	27,49	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			18	0,02		71	0,16		-53	-74,64	
Total des charges d'exploitation (II)			94 379	92,00		71 743	159,14		22 636	31,55	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 356	9,12		-25 010	-55,47		34 366	137,41	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)											
			9 356	9,12		-25 010	-55,47		34 366	137,41	

AJP JOAILLON

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

Edité le 25/03/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			400	0,89	-400	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			400	0,89	-400	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-400	-0,88	400	-100,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	103 735	101,12	46 733	103,66	57 002	121,97
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 379	92,00	72 143	160,02	22 236	30,82
RÉSULTAT NET	9 356 <i>Bénéfice</i>	9,12	-25 410 <i>Perte</i>	-56,35	34 766	136,82
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	4 644	4,53	5 329	11,82	-685	-12,84

AJP JOAILLON

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 18 RUE CADET

75009 PARIS

R.C.S : 819 158 932

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2020**

Le 30/09/2020,
à 10 heure,

Monsieur ANTHONY OHAYON, associé unique de la société **AJP JOAILLON**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur ANTHONY OHAYON , préside la séance en qualité de

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020, et quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice de 9 355,73 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 9 355,73 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **9 355,73 Euros**, de la façon suivante :

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **9 355.73 Euros** en compte courant d'associés.

Rappel des dividendes distribués

Décision n° 3

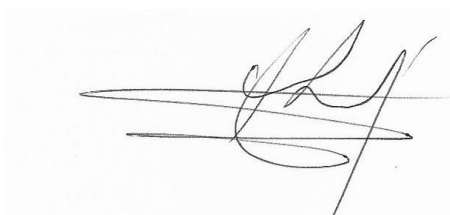
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over a light blue horizontal line.